

Paris, le 02 novembre 2020

**Objet : Changement d'organisation pour les rencontres Parents-Professeurs au collège**

Madame, Monsieur,

Les conditions sanitaires actuelles, nous amènent à revoir l'organisation des réunions parents-professeurs au collège.

Ces dernières n'auront pas lieu en « présentiel » aux dates prévues dans le calendrier de l'année mais se dérouleront de la façon suivante :

- Classes de 6<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> :

**Entre le 30 novembre et le 18 décembre** les parents de 6<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> seront contactés par le **Professeur Principal** de la classe de leur enfant selon les créneaux qu'ils auront préalablement déterminés par l'intermédiaire d'un lien d'inscription.

Ce lien d'inscription sera envoyé par les parents de l'APEL pour sélectionner des horaires disponibles où chacun pourra être joint :

- Le matin entre 08h00 et 10h30
- Le midi entre 11h30 et 14h00
- Le soir entre 18h00 et 20h30

Cet échange téléphonique ne devra pas excéder plus de 10 minutes et servira à faire le point sur ce début d'année de façon globale (tant pour le comportement, que pour les compétences et résultats d'ensemble).

Dans un deuxième temps, suite à une concertation entre Le REP, le PP et l'ensemble de l'équipe pédagogique, des enseignants seront invités à contacter les familles dont l'enfant présente des difficultés particulières dans leur matière.

(Par téléphone, par mail et/ou Visio, ou encore en présentiel) et ce dès le mois de janvier.

- Classes de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> :

**Entre le 4 et le 22 janvier** les parents de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> seront contactés par le Professeur Principal de la classe de leur enfant selon les créneaux qu'ils auront préalablement déterminés par l'intermédiaire d'un Doodle.

Ce Doodle sera proposé par les parents de l'APEL pour sélectionner des horaires disponibles où chacun pourra être joint.

- Le matin entre 08h00 et 10h30
- Le midi entre 11h30 et 14h00
- Le soir entre 18h00 et 20h30

Cet échange téléphonique ne devra pas excéder plus de 10 minutes et servira à faire le point sur ce début d'année de façon globale (tant pour le comportement, que pour les compétences et résultats d'ensemble).

Dans un deuxième temps, suite à une concertation entre Le REP, le PP et l'ensemble de l'équipe pédagogique, des enseignants seront invités à contacter les familles dont l'enfant présente des difficultés particulières dans leur matière.

(Par téléphone, par mail et/ou Visio, ou encore en présentiel) et ce dès la fin du mois de janvier jusqu'à mi-février.

Nous espérons pouvoir ainsi continuer l'accompagnement individuel et différencié de chaque enfant comme nous l'avons toujours fait.

Nous restons à votre entière disposition et vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs

Anne DELAHAIE  
Directrice du Collège